

Sur le plan économique, nous avons fait de réels progrès. L'inflation, qui se chiffre à 4 pour cent, est tombée à son plus bas niveau en quinze ans. Les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas depuis dix ans. Les investisseurs retrouvent progressivement confiance. De nouveaux emplois sont en train d'être créés à l'intention des nombreux nouveaux venus sur le marché du travail. Plus de 340 000 emplois ont été créés en quinze mois, dont 150 000 en Ontario. C'est une amélioration, mais il reste encore beaucoup à faire. La création d'emplois demeure la priorité des priorités du gouvernement.

C'est la raison pour laquelle le commerce est important. L'un des facteurs qui nous distinguent est la mesure dans laquelle les emplois et la croissance du Canada dépendent du commerce extérieur. En effet, 30 pour cent de la richesse du Canada en dépend. Plus de trois millions de Canadiens doivent leurs emplois aux exportations. L'excellence des résultats commerciaux du Canada est donc vitale pour son renouveau économique.

Pour réussir sur les marchés internationaux, le Canada doit s'assurer que ses biens et ses services sont concurrentiels, au chapitre tant de la qualité que des prix. Nous devons créer un climat encore plus favorable au développement des techniques et des industries de l'avenir, pour sauver les emplois que nous avons maintenant et pour créer de nouveaux emplois plus intéressants.

Mais il ne suffit pas de fabriquer des biens et des services de qualité à des prix concurrentiels. Il faut trouver des débouchés. Pendant plus de quarante ans, le Canada a été un chef de file dans la libéralisation du système commercial mondial et dans la réduction des obstacles au commerce.

Le 26 septembre, le Premier ministre a annoncé que le Canada et les États-Unis envisageront la possibilité de conclure un nouvel accord commercial bilatéral. Cette décision s'inscrit dans la stratégie globale de renouveau économique du gouvernement. Elle a été prise parallèlement à la décision du gouvernement de continuer à encourager activement les principales nations commerçantes à entreprendre une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales.

Le gouvernement a pris cette décision après avoir longuement débattu les options commerciales du Canada avec les provinces et le secteur privé. Le ministre du Commerce extérieur a tenu des audiences publiques dans quinze villes à ce sujet. Le secteur privé, le milieu syndical, la communauté universitaire, la communauté culturelle et d'autres parties intéressées y ont participé. Jamais pareilles consultations commerciales n'ont eu lieu au Canada.